

ALLIANCE DES MILIEUX ADAPTÉS DE SCOLARISATION DU QUÉBEC

Mémoire présenté au ministre des Finances, dans le cadre des consultations prébudgétaires 2024-2025 du gouvernement du Québec

Introduction

L'Alliance des milieux adaptés de scolarisation (AMASQ) remercie le gouvernement et le ministre des Finances, monsieur Eric Girard, pour l'opportunité de soumettre un mémoire dans le cadre des consultations publiques en vue de la préparation du budget du Québec pour l'année 2024-2025.

Dans le cadre de ces consultations, le ministère des Finances soulève l'importance d'orienter les actions prioritairement vers les exigences des groupes les plus vulnérables, tout en assurant un financement adéquat pour les missions fondamentales de l'État, à savoir les secteurs de la santé et de l'éducation.

Ces principes sont en parfaite adéquation avec les objectifs de l'AMASQ, qui s'efforce d'offrir principalement à la jeunesse québécoise en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage scolaire les ressources nécessaires pour un avenir prometteur. La démarche consultative du gouvernement offre une plateforme précieuse pour que l'AMASQ contribue de manière significative à l'élaboration d'un budget qui reflète véritablement les besoins des élèves, en particulier ceux et celles qui sont en situation de grande vulnérabilité.

Les membres de l'AMASQ représentent un levier social en accompagnant des personnes de tous âges en difficulté scolaire, ce qui freine l'atteinte de leur autonomie. Ces membres représentent également un levier économique important en aidant ces personnes à atteindre leur plein potentiel en tant que citoyen(ne)s et en leur permettant d'intégrer le marché du travail en faisant face aux défis contemporains.

Recommandations

1. L'AMASQ recommande un **financement à hauteur de 5 millions de dollars par an pour les milieux adaptés de scolarisation (MAS)**, et de **300 000\$ pour l'AMASQ** afin d'assurer une meilleure allocation des ressources pour répondre aux besoins spécifiques des élèves en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage scolaire.
 - a. Le gouvernement du Québec et les contribuables pourraient **économiser entre 78 200 000 \$ et 137 700 000 \$ sur une période de 30 ans**, prenant en compte la vie active après l'obtention du diplôme et le nombre d'élèves actuellement desservis par les MAS.
2. Par ailleurs, elle suggère de renforcer la collaboration entre les MAS et les institutions éducatives traditionnelles, pour optimiser les ressources, partager les meilleures pratiques et améliorer l'efficacité de l'intervention auprès des élèves en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage scolaire.

À propos de l'Alliance des milieux adaptés de scolarisation (AMASQ)

L'AMASQ est un regroupement d'organismes communautaires porteurs de milieux adaptés de scolarisation. Elle joue un rôle crucial en rassemblant des milieux adaptés de scolarisation (MAS). Or, sa mission ne se limite pas simplement à réunir différents MAS; elle s'engage activement à défendre leurs intérêts, à documenter les meilleures pratiques, à développer des modèles innovants de scolarisation adaptée et à faire des exercices de sensibilisation quant aux besoins spécifiques des personnes en situation de vulnérabilité que les MAS accompagnent. Par-dessus tout, l'AMASQ encourage l'échange d'expertise parmi ses membres, garantissant ainsi l'évolution constante et l'amélioration des méthodes d'enseignement pour les élèves à risque.

Au cœur de l'AMASQ se trouve un objectif central : permettre la scolarisation des élèves qui ont décroché ou qui sont en voie de le faire. Le décrochage scolaire est un enjeu majeur pour le Québec, ayant des implications à long terme pour la société, tant en termes économiques que de cohésion sociale. En 2019-2020, plus de 10 000 élèves sont sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification.¹ L'AMASQ vise à offrir un soutien solide, ainsi que des ressources et des méthodes pédagogiques adaptées pour guider ces élèves vers la persévérance scolaire et à réaliser leur plein potentiel.

Avec 36 MAS membres répartis à travers le Québec et un total d'environ 1 700 élèves, l'ampleur et la portée de l'AMASQ sont indéniables. Le fait que ces établissements soient présents dans diverses régions du Québec témoigne de l'omniprésence du problème du décrochage scolaire et de la nécessité d'y répondre. Chaque MAS, accueillant en moyenne 15 à 60 élèves, est unique, mais ils partagent tous le défi commun d'aider des élèves confrontés à divers enjeux et de lever les obstacles qui se dressent sur leur parcours. L'AMASQ, en rassemblant les MAS, crée un réseau solidaire et collaboratif qui travaille ensemble pour relever ces défis.

Les milieux adaptés de scolarisation au Québec

Les milieux adaptés de scolarisation (MAS) sont des structures autonomes qui offrent des services d'accompagnement et/ou de scolarisation aux élèves en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage. Les MAS travaillent en collaboration avec le réseau de scolarisation public afin d'aider les élèves en difficulté, incluant les Centres de services scolaires au Québec.

Les élèves au sein des MAS bénéficient d'un **soutien psychosocial**. Cette aide est fournie par des professionnel(e)s qualifié(e)s qui guident l'élève dans sa démarche scolaire et personnelle.

L'un des points forts des MAS est **la proximité et la disponibilité accrue des enseignant(e)s et des intervenant(e)s**. Cela permet de créer une relation de confiance entre l'élève et l'enseignant(e), ce qui est souvent nécessaire pour permettre la persévérance scolaire.

¹ Ministère de l'Éducation, Taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire, Édition 2022, p.3, en ligne : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Methodologie-2022.pdf

Les MAS offrent un **cheminement adapté** qui prend en compte la situation individuelle de chaque personne. Les cours, le rythme, le contenu et même les règles de vie sont ajustés en fonction des besoins de l'élève, permettant ainsi une meilleure intégration et la réussite scolaire.

Ce qui distingue les MAS, c'est leur approche globale de l'éducation qui prend en compte les différentes sphères de vie de la personne (émotionnelle, mentale, sociale, financière) et pas seulement la sphère scolaire. Les MAS considèrent également **l'employabilité comme un aspect central de leur mission**, visant une insertion socioprofessionnelle permettant aux élèves de poursuivre leurs études dans une optique d'intégrer le marché du travail.

Les personnes qui fréquentent les MAS

La clientèle des MAS est constituée de personnes en situation d'exclusion et de vulnérabilité, qu'il s'agisse des personnes en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage scolaire ou des personnes en situation de handicap.

Des élèves qui ont décroché du système scolaire traditionnel : 73 % des élèves qui fréquentent les MAS ont décroché au moins une fois du système traditionnel et cherchent un environnement plus adapté.

Accueil de personnes vulnérables : 60% des élèves qui fréquentent les MAS sont en très grand retard sur le plan scolaire puisqu'ils n'ont pas atteint le deuxième cycle du secondaire et 69% ont besoin de soutien ou de mesures adaptatives. Plus du quart des élèves sont issus de l'immigration.

Réussite des élèves à risque : 86% élèves qui s'inscrivent dans un MAS ont comme objectif central de poursuivre leurs études, ce qui fait des MAS un réseau complémentaire au réseau scolaire régulier. 50% des élèves reçoivent une aide financière et 45% des élèves travaillent. Parmi ceux et celles qui travaillent, 85% sont à temps partiel et 73% touchent moins de 15\$ de l'heure (c'est le cas de 87% des femmes qui travaillent).

Les avantages des MAS

Qu'il s'agisse d'éducation, de santé, d'emploi, d'entrepreneuriat ou de participation citoyenne, les MAS fournissent aux élèves une plateforme solide pour la réussite dans tous ces domaines.

1. Éducation

Persévérance scolaire : Les MAS se distinguent par un taux de persévérance scolaire de 91%. En comparaison avec le système scolaire traditionnel, où des défis persistent malgré les taux de diplomation, les MAS se distinguent nettement.

Réalisation des objectifs scolaires : Un an après leur entrée au MAS, 41% des élèves ont atteint leur objectif scolaire et 50% poursuivent leur parcours sans avoir décroché.

2. Santé

Bien-être psychologique : Les MAS mettent l'accent sur le bien-être global de l'élève. 78% des élèves notent un maintien ou une augmentation significative de leur autonomie depuis leur inscription, reflétant le travail d'accompagnement psychosocial du personnel des MAS, tant en matière de gestion des études que de santé psychologique.

3. Emploi

Maintien en emploi : Un des atouts majeurs des MAS est leur capacité à équilibrer scolarisation et employabilité. Après un an, 80% des élèves ont conservé leur emploi en parallèle de leurs études, dont la majorité à temps partiel. De plus, ils développent des compétences professionnelles essentielles, témoignant de l'efficacité de cette approche intégrée.

4. Entrepreneuriat

Développement de compétences : Le modèle des MAS, centré sur l'autonomie, la confiance en soi et le développement de compétences, prépare les élèves à des démarches entrepreneuriales.

5. Participation citoyenne

Engagement social : La période au MAS n'est pas seulement une période d'apprentissage académique ; elle offre également aux élèves la possibilité de s'engager socialement, de comprendre le fonctionnement de leur société et de contribuer à la façonner.

Les bénéfices sociaux et économiques totaux des MAS

L'objectif de l'étude de référence est d'évaluer l'impact social des MAS en utilisant une approche économique basée sur la méthodologie de l'avantage coût-bénéfice.

L'étude démontre que le gouvernement du Québec et les contribuables pourraient **économiser entre 78 200 000 \$ et 137 700 000 \$² sur une période de 30 ans**, prenant en compte la vie active après l'obtention du diplôme et le nombre d'élèves actuellement desservis par les MAS.

Au Québec, le taux de décrochage scolaire actuel est d'environ 13,5%. Il s'agit d'une problématique aux conséquences financières significatives, évaluées à environ 19 104 \$ par an par décrocheur(euse) au Canada, en raison de la perte de revenu, des coûts sociaux et des dépenses de soins de santé³.

Après avoir tenu compte des investissements dans les MAS, qui sont très similaires par élève à ce que le gouvernement investit en formation générale aux adultes (FGA), l'État québécois économiserait des millions par année en dépenses qui seraient autrement encourues pour soutenir ces personnes.

² D'après deux hypothèses : les coûts s'arrêteront à l'obtention du diplôme et l'élève diplômé aura une vie active de 30 ans.

³ L'étude de Hankivsky (2008) a été réalisée à partir de données canadiennes inspirées d'une approche américaine. Certains éléments ont été surévalués par rapport aux données canadiennes. Dans le cadre de la présente recherche, nous avons mobilisé l'avantage du diplômé de Fortin (2016) qui est professeur à l'UQAM.

En se basant sur les calculs de la Valeur actuelle nette (VAN), l'obtention d'un diplôme dans les MAS génère des avantages financiers significatifs. La VAN tient compte des dépenses faites pour la diplomation des élèves qui fréquentent les MAS. Dans un scénario optimiste, les bénéfices s'élèvent à environ 81 000 \$ par élève sur une période de 30 ans, tandis que même dans un scénario moins favorable, la VAN demeure supérieure à 46 000 \$. **En extrapolant ces chiffres au nombre d'apprenants desservis par les MAS, les avantages financiers totaux de l'obtention d'un diplôme varient entre 78 200 000 \$ et 137 700 000 \$**, sur une période de 30 ans, prenant en compte la vie active après l'obtention du diplôme.

Ces données confirment l'importance sociale et économique de l'investissement dans les services éducatifs des MAS, démontrant que les avantages financiers pour les individus et la société l'emportent sur les coûts associés à ces services, même après avoir tenu compte de l'ensemble des coûts supplémentaires (notamment en termes de soutien à la formation/accompagnement psychosocial) dus aux besoins complexes et spécifiques des élèves.

La valeur ajoutée du diplôme pour les élèves des MAS

Un jeune adulte qui abandonne l'école génère un coût économique pour l'État et les contribuables qui varie entre 6 833 \$ et 8 905 \$ par an. Il s'agit des coûts associés à l'abandon des études secondaires pour les individus et pour la société, y compris la perte de revenu, la diminution des recettes fiscales de l'État, la baisse des cotisations d'assurance-emploi, ainsi que l'impact sur la santé, l'aide sociale et la criminalité.

Perte pour l'individu et la société québécoise

Les élèves qui quittent l'école secondaire gagnent généralement moins que ceux qui obtiennent un diplôme, créant une disparité de revenu annuel de 5 448 \$ à 7 264 \$. Cette disparité est encore plus marquée chez les femmes, qui représentent 50 % des élèves des MAS.

Perte pour l'État et les contribuables

Perte de revenus fiscaux : L'obtention d'un diplôme d'études secondaires signifie des revenus plus élevés et une plus grande contribution fiscale. En moyenne, les décrocheurs coûtent au gouvernement 463 \$ à 617 \$ par an par personne. **Les MAS⁴ permettent à l'État et aux contribuables d'économiser entre 787 100 \$ et 1 048 900 \$ de recettes fiscales par an.**

Perte de cotisations à l'assurance-emploi : Les décrocheurs ont tendance à avoir des emplois moins stables et à moins cotiser à l'assurance-emploi, entraînant une perte annuelle entre 71 \$ et 94 \$ par décrocheur. **Les MAS permettent à l'État et aux contribuables d'économiser entre 120 700 \$ et 159 800 \$ de cotisations à l'assurance-emploi par an.**

Augmentation du coût de l'assurance-emploi : Les décrocheurs sont plus susceptibles de se retrouver au chômage, entraînant une augmentation de l'utilisation de l'assurance-emploi. Cela représente un

coût annuel entre 238 \$ et 317 \$ par décrocheur. **Les MAS permettent à l'État et aux contribuables d'économiser entre 404 600 \$ et 538 900 \$ d'utilisation de l'assurance-emploi par an.**

Le coût total des pertes pour l'État et les contribuables varient **entre 6 833 \$ et 8 905 \$** par an. En plus de ces coûts, les décrocheurs ont tendance à présenter des problèmes de santé plus fréquents, entraînant des coûts additionnels liés à l'absence au travail (coût annuel : 242 \$ par décrocheur), ainsi que des besoins accrus en aide sociale (coût annuel : 309 \$ par décrocheur). De plus, ils ont une probabilité plus élevée de se livrer à des activités criminelles, générant des coûts supplémentaires pour la société (coût annuel : 62 \$ par décrocheur).

Les coûts associés à l'obtention d'un diplôme

Le coût annuel total des services délivrés à la formation générale des jeunes (FGJ) pour des élèves avec des profils similaires (besoins complexes) varie entre 10 557 \$ et 18 686 \$, selon la complexité des besoins de l'élève. Les dépenses

Le coût annuel total des services par ETP délivrés à la formation générale des adultes (FGA) pour des élèves avec des profils similaires (besoins complexes) est 9 024 \$ (il n'y a pas de variation selon les profils des élèves).

Le coût annuel total des services par ETP dans les MAS est estimé à 9 573 \$. Les avantages financiers de l'obtention d'un diplôme dans les MAS s'étendent sur une période de 30 ans, lesquels renforcent le caractère durable de l'impact des investissements dans les MAS. Or, on note que les ressources associées à la FGA et aux MAS sont sous-financées par rapport à la FGJ, alors que ces acteurs institutionnels jouent un rôle central en matière de raccrochage scolaire.

Recommandations

1. Attribution d'un financement à 5 M\$ par année pour les MAS et à 300 000\$ pour l'AMASQ

Considérant que les ressources associées à la FGA et aux MAS sont sous-financées par rapport à la FGJ, alors que ces acteurs institutionnels jouent un rôle central en matière de raccrochage scolaire, et compte tenu que les MAS accueillent un public vulnérable, il est recommandé d'octroyer un **financement à 5 M\$ par an pour les MAS**. Ceci pourrait permettre une meilleure allocation des ressources nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des élèves en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage scolaire pris en charge par les MAS. Ainsi, il y aurait une meilleure présence des ressources essentielle afin d'augmenter la diplomation des élèves vulnérables.

Afin de réaliser sa mission auprès des MAS, l'Alliance nécessite un financement annuel de 300 000\$.

2. Collaboration interinstitutionnelle

Il est suggéré de favoriser la collaboration entre les MAS et les institutions éducatives pour créer des partenariats visant à prévenir le décrochage des apprenant(e)s en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage scolaire. Cette collaboration, notamment des MAS avec les centres d'éducation aux adultes (CÉA), permettrait d'optimiser les ressources et renforcer l'efficacité des MAS, garantir une meilleure prise en charge des besoins des élèves vulnérables en FGA et de maximiser les retombées positives sur le plan social et économique découlant de l'investissement dans l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers.

Conclusion

L'Alliance des milieux adaptés de scolarisation du Québec (AMASQ) souligne l'importance cruciale d'adopter des mesures concrètes pour soutenir les personnes en difficulté scolaire au sein du budget 2024-2025. À travers ce mémoire, nous avons mis en lumière la valeur significative des milieux adaptés de scolarisation (MAS) non seulement pour les individus qu'ils servent mais aussi pour la société québécoise dans son ensemble. Les données présentées attestent de l'impact positif substantiel des MAS sur la persévérance scolaire, l'employabilité, et le bien-être psychosocial.

L'investissement recommandé de 5 millions de dollars par année dans les MAS, et de 300 000\$ pour l'AMASQ, représente une opportunité stratégique pour le gouvernement du Québec d'améliorer les résultats en matière d'éducation, de réduire le décrochage scolaire, et de favoriser une société plus inclusive et prospère. En outre, nous appelons à une collaboration renforcée entre les MAS, les institutions éducatives traditionnelles, et les centres d'éducation aux adultes, pour créer un écosystème éducatif plus intégré et réactif aux besoins des personnes en difficulté.

L'AMASQ est convaincue que, par un engagement collectif et des investissements ciblés, nous pouvons ensemble donner au Québec les moyens de ses ambitions.

Nous restons à la disposition du ministère des Finances pour toute clarification ou discussion supplémentaire sur ce sujet. Nous sommes optimistes quant à la possibilité de travailler de concert avec le gouvernement du Québec pour concrétiser une vision partagée de l'avenir de l'éducation.



Patricia M. Gagné
Directrice générale
Alliance des milieux adaptés de scolarisation du Québec